

## **Rapport d'activités de la section bulgare de l'APF**

### **Mme Assia Mihaylova, Vice-présidente de la section**

Vos Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues Parlementaires

Au nom de la section bulgare de l'Assemblée parlementaire de la francophonie permettez-moi de vous souhaiter les bienvenues à Sofia. Nous vous remercions d'avoir choisi Sofia comme l'hôte de la XXI<sup>ème</sup> Assemblée régionale Europe de l'APF.

Nous sommes heureux de vous accueillir à Sofia puisque les parlementaires bulgares s'en rendent compte de la solidarité et du support décisif des parlements francophones de l'Europe pour la ratification du Traité d'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union Européenne.

Jusqu'à la date du 1 janvier 2007 en tant que membre associé de l'APF la section bulgare a mis l'accent sur le plan francophone européen bilatéral et multilatéral. Nous présentons nos remerciements aux collègues parlementaires pour le vote de confiance concernant notre affiliation à l'UE et nous allons prouver que malgré les difficultés sur la route, la Bulgarie est digne d'être dans la famille européenne. Nous comptons sur une continuation adéquate et fructueuse de notre 'acquis' de coopération interparlementaire dans le cadre européen francophone.

La Bulgarie est un pays des Balkans où la Francophonie s'appuie sur la réalité historique la plus évidente. La présence de la langue française et sa diffusion trouvent leur source dans la tradition des enseignements dispensés par les congrégations catholiques dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dans les années 60, la coopération de la Bulgarie avec l'Afrique sera également un élément puissant du maintien de la Francophonie. Elle a redonné corps en 1993, avec l'adhésion du pays à l'Organisation internationale de la Francophonie, sous l'impulsion du Président de la République, M. Jélou JELEV. Nous avons eu déjà l'honneur d'apprécier son exposé.

Avec son adhésion à l'OIF, la Bulgarie renoue avec cette tradition en lui donnant une dimension institutionnelle, représentée par des structures et des opérateurs tels que :

- la section bulgare de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,
- la commission interministérielle de la Francophonie présidée par le ministre des Affaires étrangères,
- un correspondant national pour la Francophonie,
- l'Institut francophone d'administration et de gestion (IFAG),
- le Centre régional d'enseignement francophone en Europe centrale et orientale (CREFECO),
- Radio France international à Sofia.

Créées pour la plupart dans le mouvement d'adhésion de la Bulgarie à l'OIF, en 1993, et sous l'impulsion de proches de la présidence, les associations francophones se sont constituées sur la base d'intérêts professionnels communs. En Bulgarie il y a plusieurs filières universitaires francophones, dont nous avons un intervenant – le célèbre politologue professeur Antony Todorov. Sofia est devenue le siège régional de l'Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion, dont le directeur M. A. Rida prendra la parole aussi ; ainsi que la directrice du Centre régional CREFECO Mme Daniluk.

La section bulgare de l'APF a pour objectif de développer la coopération parlementaire dans le cadre de la synchronisation de la législation et de l'échange de l'expérience et des pratiques parlementaires pour renforcer la place et le rôle du français au plan national et au plan international.

Notre section a fait l'effort de participer aux toutes les assemblées régionales européennes – Monaco 2005, Luxembourg 2006, ainsi que dans les assemblées internationales de l'APF – Maroc 2006, Gabon 2007 et Québec 2008 afin de suivre de près les sujets intéressants de la communauté francophone dans les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels.

Des représentants de notre section ont pris part au travail des commissions de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles et celle du développement.

La section bulgare de l'APF a démontré son support envers le Parlement francophone des jeunes à sa session de Libreville et nous avons parmi nous notre représentant M. Angel Spassov, ainsi que la présidente bulgare du CIJEF mlle Alexandra Yosifova qui nous a accompagnés à l'Assemblée régionale de Luxembourg.

En 2007 Sofia a accueilli, déjà par tradition après 2004, la Commission des affaires parlementaires auprès l'APF.

Notre vif intérêt envers les développements aux deux derniers sommets de la Francophonie – à Bucarest en 2006 et en octobre dernier à Québec est dicté par notre rattachement aux valeurs universelles de la démocratie et de l'Etat de droit véhiculées par la Francophonie ainsi que par les aspects pratiques de la coopération interparlementaire dans la voie européenne de notre pays.

Nos effectifs parlementaires ont fortement diminué après l'élection au Parlement européen de Mme Iliana Iotova et Mme Filiz Husmenova, nous apprécions l'aide et la participation de tous nos collègues francophones au sein du Parlement bulgare avec en tête notre président de l'Assemblée nationale M. Gueorgui Pirinski.

Le thème de nos débats sur les relations internationales régionales souligne le rôle et la place importante de la Bulgarie en tant que membre de l'Union européenne et un facteur décisif pour la création de sécurité, stabilité et prospérité dans le cadre de l'UE ainsi qu'à l'échelle régionale en Europe du Sud-Est.

Chers Collègues,

La Francophonie crée des liens entre ses membres par le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle existe au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable. Les institutions de la Francophonie contribuent dans leurs domaines, à la réalisation de ces objectifs.

La Francophonie lutte pour le renforcement du français comme outil de communication et facteur culturel et, comme langue de communication internationale, d'enseignement et de support à un dynamisme intellectuel, scientifique et culturel novateur, tout en associant cette action à son engagement en faveur de l'implication de la sociétés civile.

Rappelons la Déclaration de Bamako confirmant son adhésion aux principes fondamentaux que sont l'Etat de Droit et la Démocratie

« la démocratie requiert la pratique du dialogue à tous les niveaux, aussi bien entre les citoyens, entre les partenaires sociaux, entre les partis politiques, qu'entre l'Etat et la société civile. La Démocratie

implique la participation des citoyens à la vie politique et leur permet d'exercer leur droit de contrôle ».

Fondée autour du partage d'une langue commune, le français, et chargée de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux sous l'égide des Parlements, l'APF au fur et à mesure a donné sa pleine dimension politique à la Francophonie. Mais au delà de la Francophonie institutionnelle, il y a une francophonie vivante, constituée de personnes qui partagent non seulement une langue, mais aussi et surtout des valeurs spirituelles communes.

Merci de votre attention.